



Organisation des stages de M2 EBE



<http://www.master-ebe.u-psud.fr/>

Ce texte définit le rôle des différents intervenants des stages M2 EBE ainsi que le cadrage de la recherche et du déroulement de ces stages.

A) QUATRE TYPES D'ACTEURS

Etudiant

Chaque étudiant EBE est inscrit dans l'un des 6 parcours du M2 EBE. Il doit effectuer un stage de second semestre, en adéquation avec son parcours, à soutenir en juin pour les parcours Recherche et fin septembre pour les parcours Professionnalisants. Il a l'initiative de la recherche de son stage de M2.

Correspondant de parcours

Chaque parcours est animé par plusieurs correspondants de parcours qui ont contribué à la création du contenu pédagogique du parcours et veillent à la cohérence pédagogique entre UE de parcours, UE d'ouverture et stages. Les correspondants de parcours conseillent les étudiants pour les choix d'UE en début d'année et attribuent un référent de stage à chaque étudiant. Ils informent les référents de stage des étudiants qui leur ont été attribués et leur donnent des éléments de cadrage sur leur rôle.

Encadrant de stage

L'encadrant de stage a la pleine responsabilité de l'encadrement scientifique et technique de l'étudiant durant son stage au sein de l'équipe d'accueil. Il veille à fournir à l'étudiant le soutien logistique nécessaire au bon déroulement du stage et assure le versement régulier de ses indemnités de stage. Cet encadrement est validé par la convention de stage signée avant le début du stage entre l'encadrant, l'établissement d'inscription et l'étudiant. L'encadrant peut être soutenu dans cet encadrement par tout collègue qu'il jugera pertinent pour le bon déroulement du stage mais il garde dans tous les cas la responsabilité de cette délégation partielle ou de cette aide.

Référent de stage

Chaque étudiant de M2 EBE se voit, en début d'année de M2, attribué un référent de stage par les correspondants de parcours. Ce référent de stage est un enseignant-chercheur ou un chercheur participant aux enseignements du M2 EBE au sein de l'un des établissements cohabilités pour la formation mais pas nécessairement celui d'inscription de l'étudiant considéré. Les correspondants de parcours peuvent être référents de stage. Chaque référent de stage a sous sa responsabilité un petit nombre d'étudiants de M2 EBE. Son rôle est d'examiner la, ou les propositions de stages intéressant l'étudiant, en veillant à leur qualité, leur faisabilité et leur pertinence thématique pour le parcours de l'étudiant. Le référent de stage n'est pas un tuteur de stage dans la mesure où il n'a pas à assurer ni même compléter l'encadrement de l'étudiant durant son stage. Il n'a pas pour mission de lui fournir une aide technique, scientifique ou rédactionnelle. Il ne doit être un interlocuteur pour l'étudiant qu'en amont du stage et éventuellement durant le stage en cas d'imprévu, problème, conflit qui menacerait le bon déroulement du stage pour l'étudiant. Il n'est pas, sauf exception, signataire de la convention de stage. Son rôle de référent n'est donc pas incompatible avec une éventuelle participation au jury de la soutenance.

B) ORGANISATION DES STAGES

Choix et validation du sujet de stage

Propositions spontanées de stages à l'initiative des encadrants

Les encadrants de stage qui souhaitent proposer spontanément un stage pour le M2 EBE peuvent le faire en envoyant dès que possible à l'adresse stagemasterebe@free.fr une fiche de stage de préférence remplie au format proposé sur le site du Master EBE (<http://www.master-ebe.u-psud.fr/spip.php?rubrique89>). Ces propositions sont mises en ligne sur l'intranet du Master EBE sans validation préalable.

Choix d'un sujet de stage

Chaque étudiant cherche des propositions de stage correspondant thématiquement à son parcours de M2. Il peut trouver ce stage parmi les propositions reçues et affichées sur l'intranet du Master EBE (cf point précédent), parmi les offres diffusées sur d'autres réseaux nationaux (par exemple : ecodiff, evoldir, réseau TEE...) ou internationaux, ou par contact direct avec des équipes en France ou à l'étranger. L'étudiant contacte l'encadrant potentiel afin de s'assurer de leur intérêt réciproque.

Validation du sujet de stage

Une fois que l'étudiant est en possession d'une fiche présentant le stage qui l'intéresse et d'où qu'elle provienne (liste intranet, autres listes, contact direct avec laboratoires...), il transmet celle-ci à son référent de stage. Celui-ci peut valider la fiche, la refuser s'il juge le stage inadapté ou demander à l'étudiant de retourner vers l'encadrant potentiel pour la modifier ou la compléter. Lorsque la fiche de stage semble complète et pertinente, le référent de stage la transmet aux correspondants du même parcours pour approbation et archivage sur l'intranet EBE. Cet archivage permet d'informer le

secrétariat EBE de l'établissement de rattachement de l'étudiant, que sa fiche est validée et que l'étudiant peut lancer les démarches pour sa convention de stage auprès des services compétents de son établissement d'inscription. Cet archivage permet également la préparation des soutenances. La validation de la fiche de stage et la signature de la convention ne signifient nullement la validation automatique de l'UE de stage, validation qui reste liée à la qualité du travail effectivement fourni par l'étudiant et qui ne peut être obtenue qu'à l'issue de la soutenance.

Déroulement du stage

L'étudiant est pour toute la durée du stage sous la responsabilité scientifique et technique de son ou ses encadrants. A tout instant, l'étudiant doit signaler à son référent de stage tout élément qui semble menacer le bon déroulement de son stage hors aléas normaux d'un travail de recherche ou de gestion de biodiversité. Le référent de stage n'a pas à intervenir sur le contenu scientifique du stage (protocole, analyses, rédaction etc...), cf A.

Modalités de rédaction du rapport et de la soutenance

Les modalités de rédaction du rapport et de déroulement de la soutenance sont indiquées dans un document disponible sur l'intranet du site EBE.